

Office de Tourisme des Pyrénées Ariégeoises

Conseil d'Administration

Mardi 15 septembre – 17h30
Les Cabannes

Procès-verbal

33 membres présents, 4 membres excusés. *Feuille de présence ci-jointe.*

Etaient invités et ont assisté en outre à ce conseil d'administration : les salariés de l'Office de Tourisme des Pyrénées Ariégeoises exceptionnellement invités : Lorda Bonet-Esquena, Isabelle Claustre, Maxime Dagrassa, Aurélie Durieu, Agnès Fernandes, Sylvie Ferrer, Sylvia Freyche, Christophe Jacquart, Gisèle Lacassin, Jean Magnard, Patrice Malatray, Jérôme Marcaillou, Céline Perpère, Julie Ricard, Claire Sanchez), Agnès Morange responsable vie associative, Marie-Jo Perry responsable administrative et Sylvie Couderc la Directrice.

Cécile Costessèque, nouvelle directrice générale de la SAVASEM, Christophe Lhez de la Mairie d'Orlu et Alain Naudy en tant qu'ancien président de la CCHA.

Ordre du jour

Bienvenue aux nouveaux administrateurs

- 1- Validation du PV du CA du 11 juin
- 2- Observation touristique - été 2026
- 3- Bilan du mandat Xavier Fuentes 2019-2026
- 4- Présentation candidats présidence
- 5- Vote des membres du bureau
- 6- Questions diverses

Voir document de présentation en pièce jointe.

Introduction

Xavier Fuentes, Président de l'Office de Tourisme des Pyrénées Ariégeoises, introduit ce conseil d'administration qui sera son dernier en temps que Président en remerciant toutes les personnes présentes, notamment Alain Naudy, ancien président de la Communauté de Communes de la Haute Ariège.

Bienvenue aux nouveaux administrateurs

Le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises ayant étendu son territoire de compétence avec la vallée de l'Aston, une partie de Beille, Les Cabannes et la totalité du Pays de Tarascon, il semble intéressant qu'il fasse partie de la gouvernance de l'office de tourisme en tant que membre de droit. Le président suggère de l'ajouter dans ce collège nommé à la lecture de la délibération favorable du PNR.

⇒ Voté à l'unanimité par l'ensemble des membres présents du conseil d'administration.

Remarques : Les statuts de l'OTPA (article 10) informent que l'absentéisme d'un membre du CA à 3 séances consécutives sans excuse valable est un motif de démission. La remarque est faite sur l'absence

du représentant du Casino, il est demandé à la directrice de prendre contact avec le directeur pour le remobiliser même si ces absences ont été excusées.

Voir document de présentation slides 3 à 5

1. Validation du procès-verbal du ca du 11 juin

Pas de remarques.

→ Voté à l'unanimité par l'ensemble des membres présents du conseil d'administration
Voir document de présentation slide 6

2. Observation touristique - été 2026

Après lecture des slides, un tour de salle des administrateurs est fait avec une prise de parole spontanée :

Remarques :

- Sylvie Couderc ayant reçu un mail de questionnement d'un prestataire sur le panel interrogé suite à la communication du bilan d'août demande à Agnès Morange responsable de l'observatoire d'expliquer :
Le panel d'une centaine de professionnels interrogés pour la conjoncture est représentatif de toutes les activités professionnelles (différentes catégories d'hébergeurs, restaurateurs, activités loisirs, thèmes, stations de ski, sites de visites, commerçants) et répartis sur l'ensemble du territoire (Donezan, Vallées d'Aax, vallée d'Auzat Vicdessos et Tarascon). Il est revu à chaque début de saison de manière concertée avec l'agence de développement touristique de l'Ariège. Il est différent selon la saison.

Les restaurateurs, prestataires d'activités de pleine nature et commerçants sont difficiles à mobiliser.

Les répondants sont soit fidèles, soit occasionnels et ceux qui ne répondent pas ou plus depuis longtemps sont à terme supprimés du panel. Les professionnels souhaitant répondre et intégrer le panel sont les bienvenus !

-Septembre fait partie de la saison d'été, il est donc à prendre en compte pour faire le bilan de celle-ci. Mois de haute saison thermale et parfois meilleur que juillet, il peut modifier totalement le bilan.

-Juillet démarre tard : travail à faire avec l'ADT pour mettre en place un événement avant le 14/07. Impact de l'arrivée du Tour de France à Foix.

-Les hébergeurs semblent se maintenir sur leur niveau d'activité mais la restauration souffre, notamment avec le développement des food-truck.

-Les sites de visites gérés par le SESTA sont en baisse de fréquentation excepté Talcaneô. La baisse est notable en restauration et panier moyen sur l'ensemble des boutiques.

-Septembre jusqu'à mi-octobre sont des mois à enjeux pour la restauration.

-Le changement climatique avec la hausse des températures doivent nous amener à adapter les horaires des activités touristiques.

-Forte augmentation de la fréquentation des piétons à Ax 3 Domaines en lien avec les efforts budgétaires pour la communication. Augmentation de fréquentation également sur Beille, en lien avec l'éclipse. Angaka fait moins des sorties avec les chiens en raison de la température tandis que l'activité avec les chevaux se maintient avec un rendez-vous adapté pour la chaleur : le matin tôt.

-L'ajout de visites en soirée à Lombrives à été bénéfique. Les évènements organisés le soir ont été davantage fréquentés que l'an passé (le double). L'ouverture des Forges de Pyrène à Montgailhard le mercredi soir sera intéressant à analyser, l'OT de Foix sera questionné.

-Baisse d'activités au Bureau des Guides, notamment les randonnées accompagnées en lien avec les très fortes chaleurs.

-Les prestataires d'activités eaux vives sont très satisfaits (canoë, canyoning...). Les problématiques d'accueil du public dans la vallée d'Auzat-Vicdessos sont encore rappelées aux collectivités. Il est indispensable de mener une réflexion collective afin de mieux accueillir et gérer les flux de visiteurs dans cette vallée, les images diffusées dans les médias, cet été, ne sont pas positives. Les professionnels avertissent les élus depuis des années, il est temps d'agir.

-L'interdiction de la Préfecture pour la pratique de l'aqua-rando liée à un éboulement n'était pas justifiée selon les professionnels concernés, qui ne se sont pas sentis soutenus par les pouvoirs publics.

-Dans le Donezan, le mouvement des « Rainbows Family » ont été impactant. Visio tous les soirs avec la Préfecture entre le 14/07 et le 23/07. Au final, le rassemblement n'a pas eu lieu (3000 pers), toutefois cet incident a été révélateur de la demande extrêmement importante sur la Randonnée dans ce secteur et son lien avec l'activité économique.

-Les communications internes (OT, commune, Com Com, ONF, ADT09, FFR09, CD09, PETR, Préfecture Ariège....) liées aux incendies, fermetures de sentiers et pistes forestières sont à améliorer pour l'avenir. Lors de la dernière réunion de travail de la commission Rando, l'ADT09 et le CD09 proposent une sollicitation d'organisation prise en main par la Préfecture de l'Ariège.

Voir document de présentation slides 7 à 9

3. Bilan des mandats de Xavier Fuentes Président 2019 – 2020/2023 – 2023/2026

Pas de remarques, Remerciements et applaudissements.

Voir document de présentation slides 10 à 17

4. Présentation des candidats à la présidence – mandat 3 ans

A la suite de la prise de parole Rémy Martin et Vincent Quérol pour leurs « professions de foi », une présidente du bureau de vote est désignée : Florence Cortès, ainsi que deux assesseurs : Benoît Araud et Elsa Gasnier.

Trente-sept votes : 20 voix Vincent Quérol / 15 voix Rémy Martin / 2 nuls.

C'est donc **Vincent Quérol** Directeur des Thèmes d'Ussat qui est élu **pour 3 ans Président de l'OTPA**.

Voir document de présentation slides 18 à 20

⇒ Voté par l'ensemble des membres présents du conseil d'administration avec trente-sept votes : 20 voix Vincent Quérol / 15 voix Rémy Martin / 2 nuls.

P

P

5. Les candidats pour le Bureau – vote pour un mandat de 3 ans

Présentation des candidatures reçues dans l'été.

Sylvie Couderc propose, si tous les administrateurs sont d'accord (unanimité), de voter à main levée vu qu'il n'y a qu'une candidature par poste.

Benoît Araud se porte candidat au collège des élus (nommés par les Com Com) afin de représenter la Communauté de Communes du Pays de Tarascon.

2 candidatures pour 1 seul poste de représentant du collège des élus côté Pays de Tarascon : Catherine Blasco (Mairie de Tarascon sur Ariège – élue CCPT) et Benoît Araud (maire d'omolac-Ussat les Bains – élu CCPT). Un second vote est donc organisé.

Remarques :

Pour ce vote, Florence Cortès est présidente de séance et les deux assesseurs sont Sabine Carrière et Elsa Gasnier.

Trente-sept votes : 25 voix Catherine Blasco / 10 voix Benoît Araud / 2 nuls.

C'est donc **Catherine Blasco** qui représentera la CCPT au collège des élus.

→ Voté par l'ensemble des membres présents du conseil d'administration avec trente-sept votes : 25 voix Catherine Blasco / 10 voix Benoît Araud / 2 nuls.

Xavier Fuentes félicite les nouveaux membres du Bureau. Le Président Vincent Quérol remercie les candidats et sollicitera cette nouvelle équipe rapidement.

Voir document de présentation slide 21

6. Questions diverses

Pas de remarques.

Remerciements et fin de séance à 20h.

Ax-les-Thermes, le 24 septembre 2026

Le Président,
Vincent Quérol



Le secrétaire,
Philippe Bonrepaux

Représenté par Nadine SICRE
